

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 7 JUILLET 2025 À 19 H 30 À L'HÔTEL DE VILLE.

Sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

Les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Dial Lepage et Stéphane-Alexandre Blais.

Sont absents : Les conseillers Serge-Paul Jean et Danny Roy.

Est également présente : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière.

2025-07-07-01 Ouverture de la séance

2025-07-07-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2025-07-07-03 Adoption du dernier procès-verbal

2025-07-07-03.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2025 soit adopté.

2025-07-07-04 Liste des déboursés du mois de juin

Pour faire suite à l'étude de cette liste par les membres du Conseil; il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que cette liste au montant de 29 685.05 \$ soit acceptée.

Le Conseil prend acte de la liste dont les déboursés ont été effectués en relation avec les pratiques et les règles en vigueur à la Municipalité.

2025-07-07-05 Correspondance (dons)

La greffière-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 9 juin 2025. Le président résume les communications ayant un intérêt public.

2025-07-07-05.1 Dons et abonnements

Le Défi Alzheimer 2025

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) qu'une commandite de 100 \$ soit versée à la Société Alzheimer Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (SAGÎM) dans le cadre de la campagne de financement annuelle de l'organisme.

**2025-07-07-06 Règlement numéro 533-25
Dépôt du certificat relatif au déroulement de la période
d'enregistrement des personnes habiles à voter**

La greffière-trésorière dépose le certificat de la procédure d'enregistrement tenue du 13 juin au 20 juin 2025, pour le Règlement numéro 533-25, modifiant le Règlement numéro 362-09-2 (Règlement de zonage) de la Municipalité de Saint-Siméon.

**2025-07-07-07 Adoption, sans changement, du Règlement numéro 533-25
Modifiant le Règlement numéro 362-09-2 (Règlement de zonage)**

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte le Règlement numéro 533-25, modifiant le Règlement numéro 362-09-2 (Règlement de zonage) de la Municipalité de Saint-Siméon;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 26 mai 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'adopter le règlement modifiant le Règlement numéro 533-25, modifiant le Règlement numéro 362-09-2 (Règlement de zonage) de la Municipalité de Saint-Siméon, lequel est identifié sous le numéro 533-25 et inscrit au livre des règlements.

**2025-07-07-08 Approbation du Règlement numéro 2025-01 décrétant une dépense
n'excédant pas 393 703 \$ et un emprunt du même montant pour
l'achat d'un chargeur sur roues pour les opérations du lieu
d'enfouissement technique (LET) de Saint-Alphonse**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Siméon est membre de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure («RGMRA»);

CONSIDÉRANT QUE le 19 juin 2025, la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure a résolu d'adopter un règlement d'emprunt décrétant une dépense n'excédant pas 393 703 \$ et un emprunt du même montant pour l'achat d'un chargeur sur roues pour les opérations lieu d'enfouissement technique (LET) de Saint-Alphonse;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Siméon a reçu copie de ce règlement d'emprunt portant le #2025-01 dans les 15 jours suivant son adoption;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit aujourd'hui de la première séance ordinaire de la municipalité depuis la réception du règlement d'emprunt # 2025-01;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Siméon, conformément à l'article 468.38 de la Loi sur les cités et villes, approuve le règlement d'emprunt # 2025-01 de la Régie intermunicipale de gestion de matières résiduelles Avignon-Bonaventure et lui en donne avis en lui transmettant une copie de la présente résolution

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

QUE la Municipalité de Saint-Siméon approuve le règlement d'emprunt # 2025-01 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la greffière-trésorière de la RGMRA, madame Cathy Cauvier.

**2025-07-07-09 Service ambulancier de la Baie
Nomination des représentants**

ATTENDU l'échéance du mandat des représentants de la Municipalité de Saint-Siméon auprès du Service ambulancier de la Baie;

ATTENDU la volonté des représentants de renouveler leur mandat;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) de nommer messieurs Royal Poirier et Stéphane-Alexandre Blais à titre de représentants de la Municipalité de Saint-Siméon pour les années 2025-2026 et 2026-2027.

**2025-07-07-10 Service de débroussaillage de voies publiques
Octroi du mandat**

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue de 9437-5003 QUÉBEC INC. pour la tonte et le débroussaillage des emprises de voies publiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'accepter l'offre déposée par 9437-5003 QUÉBEC INC. portant sur le service de tonte et débroussaillage du bord des chemins et voies publiques, au montant de 5 512,50 \$, taxes en sus.

**2025-07-07-11 Réparation de glissières de sécurité
Octroi du mandat**

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue de Les entreprises Rémi Charest Inc. pour la réparation de glissières de sécurité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'accepter l'offre déposée par Les entreprises Rémi Charest Inc. portant sur le service réparation de glissières de sécurité, au montant de 9 117,50 \$, taxes en sus.

2025-07-07-12 Autres sujets

Monsieur le conseiller Dial Lepage invite les personnes présentes à la 60^e édition du Tournoi de pêche.

2025-07-07-13 Période de questions

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

Trois (3) personnes étaient présentes.

2025-07-07-14 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Richard Bourdages propose la levée de la séance, il est 19 h 50.

Denis Gauthier
Maire

Nathalie Arsenault
Directrice générale